

POUR UNE GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS

Montélier pratique une gestion différenciée : planter différemment, arroser mieux et moins, tondre avec parcimonie, distinguer les secteurs .. La gestion différenciée nécessite de changer les habitudes, mais les résultats sont là !

Les espaces verts sont désormais classés en 4 catégories :

- espace central ou traversant exigeant un aspect très soigné
- espace dévolu aux piétons nécessitant un aspect soigné
- espace d'aspect rustique / champêtre
- espace où l'aspect naturel est entretenu

A chacun de ces types d'espace correspond une régularité de tonte, d'arrosage, d'entretien..

Chaque agent du service espaces verts est en charge d'un secteur dont il vérifie régulièrement la propreté.

Pour diminuer l'entretien, certains secteurs sont semés en « prairie fleurie » et fauchés seulement en fin de saison ; des places et parkings reçoivent une semence adaptée, sans arrosage et avec une fréquence de tonte réduite...
Résultat : moins d'arrosage, moins de tonte et une biodiversité favorisée.

Enfin, pour des ressources naturelles préservées, la commune a décidé d'utiliser des méthodes douces en remplacement des traitements phytosanitaires : paillage minéral ou organique,, désherbage manuel, mécanique , lutte biologique ou biocontrôle (utilisation d'hormones, de pièces, etc).

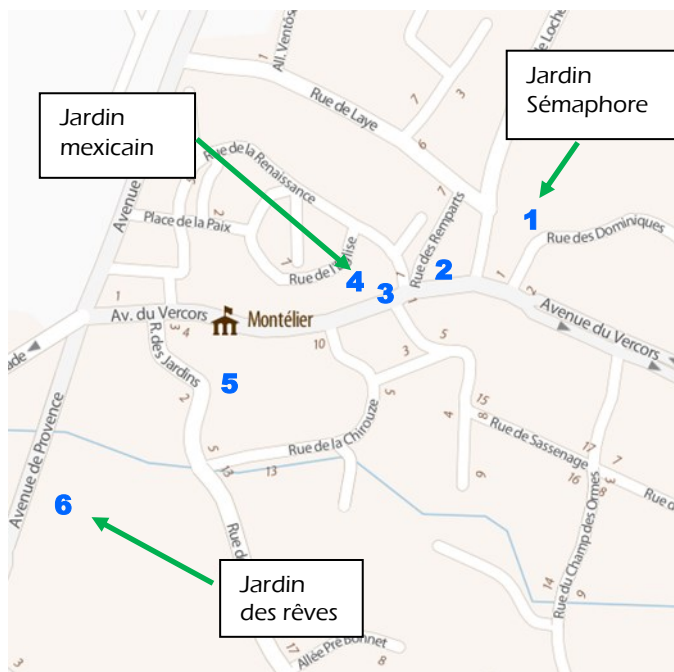


La commune soutient l'association du Village Botanique, Jardin de Flore.

Le village botanique compte aujourd'hui plus de 600 variétés de végétaux (arbres, arbustes, plantes grimpantes ou vivaces).

Le thème est « plantes à fruits décoratifs ».

Une collection de fusains, installée dans le jardin Sémaphore, a été labellisée par le Conservatoire des Collections végétales spécialisées, prouvant que le village de Montélier est un partenaire actif de la biodiversité..



Circuit : du jardin Sémaphore au jardin des rêves

Renseignements

Mairie de Montélier - 10 avenue du Vercors
26120 Montélier - 04-75-59-93-93
contact@montelier.com - www.montelier.com
www.facebook.com/communedemontelier



RENDEZ-VOUS AUX JARDINS...

Montélier, ce sont 2500 hectares entre Rhône et Vercors ; un patrimoine de 4000 arbres et arbustes d'ornement ; le choix de ressources naturelles préservées, un classement « Quatre fleurs » au concours national des Villes et Villages Fleuris... et des jardins qui vous invitent à la promenade...

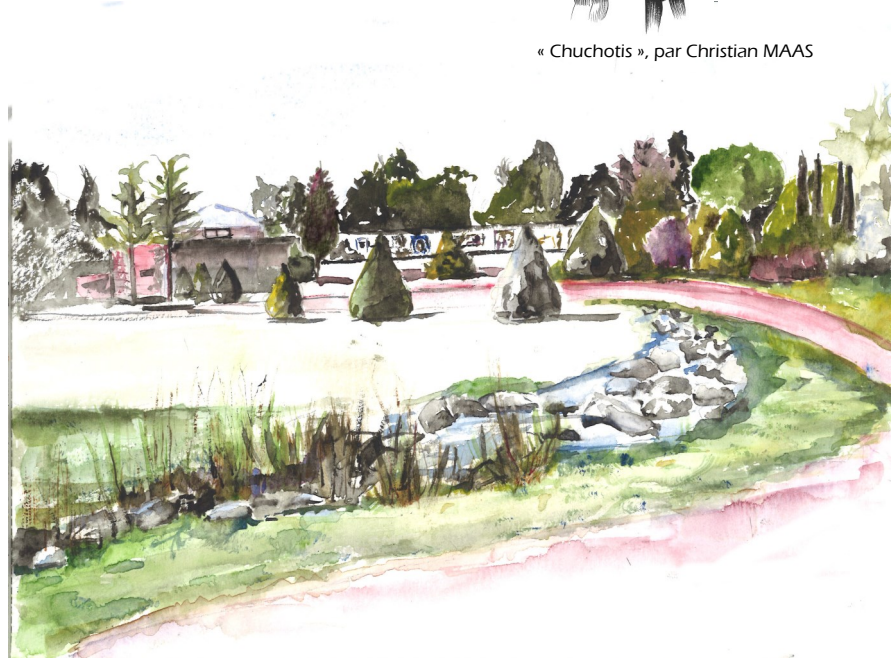


i 1. Se garer au jardin Sémaphore et visiter le jardin.

LE JARDIN SEMAPHORE

Espace de tranquillité et de détente, ce jardin réalisé en 2000 propose jeux et place ombragée.

Horaires d'ouverture : tous les jours de 9h à 19h.



Le Mur des Générations, fresque historique sur dédiée à la mémoire de ceux qui se sont succédés sur le territoire de la commune depuis 2000 ans.

i 2. Pour rejoindre la Place des Tilleuls, prendre à gauche à la sortie du jardin Sémaphore.

A l'ouest de la place des Tilleuls : une collection de houx et de viornes.

i 3. Tourner à droite et suivre l'avenue du Vercors sur 40 m et prendre le petit chemin qui monte.

Voici le jardin méditerranéen avec cystes, oliviers, ...

i 4. A la suite du jardin méditerranéen, le chemin s'ouvre sur le jardin mexicain.

LE JARDIN MEXICAIN

Aménagé sur la butte dans l'ancien jardin de la cure, largement exposé plein Sud, le jardin mexicain est un espace très minéral, dans lequel s'épanouissent de multiples variétés de cactus ainsi que des euphorbes, des agaves, ...

Accès libre

Ce jardin ne nécessite aucun arrosage.



« Chuchotis », par Christian MAAS

A la création du jardin Sémaphore, les plus jeunes enfants de la commune ont été associés au développement du jardin en parrainant chacun un arbre.

Une collection nationale de fusains, abritée derrière le Mur des Générations

L'espace du colimaçon, jardin intime, est agrémenté par diverses plantations botaniques, d'arbres tels que le camphrier et le noyer de Pécan. Au centre se trouve le kiosque aux oiseaux où nichent différentes variétés de perruches.

i 5. Pour rejoindre l'esplanade de la mairie : sortir du jardin mexicain par le portail nord et contourner l'église, tourner à gauche et descendre l'escalier.

i 6. Pour rejoindre le jardin des rêves : au bout de l'esplanade, à la hauteur de la sculpture « Volonté », prendre le chemin sur la droite longeant la rivière « La Chirouze ».

LE JARDIN DES REVES

Conçu en 2013 et réalisé par les services techniques, ce jardin met en avant le respect de la biodiversité avec l'utilisation de matériaux naturels. Dans ce jardin choix d'un espace où l'aspect champêtre est entretenu. Présence de carpes koi dans le lac, de canards.

Horaires d'ouverture : tous les jours de 7h30 à 19h

Que voit-on au jardin des rêves ?



« La clairière des lutins » : murs en bois cordé et chaux, couverture en tavaillons (planches de mélèze)

« L'arche de nos haies » : pergola fleurie avec rosiers grimpants, climatisés ...

Clôture en gannivelle (treillages en châtaignier)

Un hôtel à insectes entourant le « Refuge des poètes »

Végétation : choix d'arbres et d'arbustes à écorces

Sculpture : L'oiseau Lyre

Le jardin des rêves relie l'esplanade de la mairie aux commerces du Colibri. Sa passerelle sinieuse en mélèze offre un point de vue appréciable sur la végétation et le bassin. Elle dessert également l'école maternelle Charpak.

« Ceux qui rêvent éveillés ont conscience de mille choses qui échappent à ceux qui ne rêvent qu'endormis. » (Edgar Poe)